

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'aide aux familles à naissances multiples, le CPAS d'Attert recherche un(e) aide ménager(ère) au bénéfice d'une famille.

Conditions de recrutement

Description de la fonction :

Différentes tâches seront confiées : ces tâches comprennent notamment :

1. Assurer le nettoyage, l'entretien et le rangement des locaux, meubles et matériel à l'usage du ménage ;
2. Exécuter la lessive relative au ménage c.-à-d. tout le textile utilisé pour le bien-être des enfants ;
3. Exécuter le repassage du textile utilisé et lavé en rapport avec les enfants ;
4. Exécuter la vaisselle relative à la préparation, à la distribution des repas, panades, biberons, boissons encas. Lorsque l'aide ménager(ère) n'est pas là, la vaisselle utilisée par le/la puériculteur(trice) pour les mêmes tâches sera exécutée le/la puériculteur(trice) ;
5. Les tâches incombant au (à la) puériculteur(trice) ne font pas partie des tâches réservées à l'aide ménager(ère) ;
6. La préparation des repas des parents et la gestion de leurs courses n'entrent pas non plus dans les attributions de l'aide ménager(ère).

Compétences :

- Travailler avec méthode et sérieux, de manière précise et rigoureuse.
- Faire preuve de respect, disposer de patience, d'empathie, de diplomatie et de tolérance.
- Conscience professionnelle.
- Etre capable d'exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés en respectant les horaires convenus et les consignes.
- Respect des règles de déontologie, du secret professionnel et de la discrétion.
- Réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un évènement soudain ou imprévu.

Profil du candidat :

- avoir les aptitudes physiques requises ;
- être en possession d'un extrait de casier judiciaire article 596 alinéa 2 (modèle « mineurs ») datant de moins de trois mois ;
- être titulaire d'un passeport APE ;
- avoir une expérience dans le domaine de la petite enfance est un atout ;
- satisfaire à un entretien oral.

Modalités de l'organisation du recrutement

Epreuve orale : L'entretien doit permettre d'apprécier la faculté de raisonnement du (des) candidat(s) ainsi que leur aptitude à transposer dans le domaine pratique la formation requise.

L'entretien se déroulera dans les locaux du CPAS.

Composition de la commission de sélection :

- Président du CPAS
- Directrice générale du CPAS
- Les membres du Bureau Permanent

Les candidats ayant réussi l'épreuve et qui ne sont pas recrutés seront versés dans une réserve de recrutement. La durée de validité de cette réserve est de deux ans. Elle peut être prolongée par décision motivée du conseil de l'action sociale.

Contrat proposé par le CPAS

- contrat de travail APE « naissances multiples » à mi- temps soit 19h/semaine contenant une clause résolutoire limitant les effets du contrat de travail au subventionnement du dispositif concerné
- engagement prévu en fonction de la naissance
- rémunération sur base de l'échelle E2

Dépôt des candidatures

Les candidatures accompagnées d'un CV récent, du passeport APE, d'un extrait de casier judiciaire article 596 alinéa 2 (modèle « mineurs ») doivent obligatoirement être adressées par courrier simple à Monsieur Luc Quiryne, Président du CPAS, Voie de la Liberté, 109 à 6717 Attert pour le 24 mars 2017 au plus tard.

A noter que les candidatures non complètes seront d'office écartées de la procédure de recrutement.